



PRÉAVIS DE GRÈVE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

64 ans, c'est non !

La Cfdt et FO, comme toutes les autres organisations syndicales françaises, s'opposent au report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme frappe de plein fouet tous les travailleurs et travailleuses, et met en lumière une conception de l'humain comme simple ressource au service des entreprises et de l'économie.

A aucun moment, la relation au travail n'est évoquée. Au contraire, l'opposition à la réforme des retraites est assimilée à un éloge de la paresse. Cela dénote d'un mépris pour les travailleurs et travailleuses, qui nous est inacceptable. Tout comme nous ne pouvons pas accepter que la pénibilité du travail ou la précarité ne soient pas des sujets intégrés dans la réflexion sur l'avenir de notre système de retraite.

A France Télévisions comme ailleurs, les salarié.es les plus précaires, les femmes aux carrières hâchées, ou encore ceux qui sont soumis à la pénibilité, subiront les mesures régressives que contient la réforme telle qu'elle est décidée par le gouvernement. Et pour tous, les perspectives d'une retraite décente et en bonne santé s'éloignent.

Alors que s'ouvrent les Négociations Annuelles Obligatoires 2023 à France télévisions, la Cfdt et FO revendiquent une augmentation générale des salaires à France Télévisions, ainsi qu'une revalorisation des barèmes des primes et indemnités en vigueur dans notre entreprise.

La Cfdt France Télévisions et FO France•tv déposent un préavis de grève pour le 7 février 2023 de 0H00 à minuit, et appellent les salarié.es de l'entreprise à participer à la mobilisation nationale, et à se joindre aux manifestations.

Paris, le 3 février 2023

Pour la Cfdt,

Yvonne Roehrig,
secrétaire générale adjointe
du SNME-Cfdt

Pour FO,

Bruno Demange,
secrétaire général FO Médias

Pour la Direction le 03/02/2023 à 16h45
Sandrine MISSAHI-BERNARD
Sandrine Bernard
avec les réserves d'usage